

Conseil du 7^e arrondissement

Séance du 25 avril 2017

Vœu non rattaché relatif à l'élargissement du périmètre d'intervention de l'unité de Sécurisation Tour Eiffel Trocadéro

Présenté par Madame Rachida DATI et les Élus de la majorité

Vu l'article L. 2511-12 du CGCT relatif aux vœux en Conseil d'arrondissement,

Vu l'article 19 du règlement intérieur du Conseil du 7^e arrondissement,

Considérant que les tricycles motorisés et les vélotaxis génèrent d'importantes nuisances sonores pour les riverains, en diffusant de la musique à un volume important,

Considérant que l'adjointe au Maire de Paris chargée du développement durable annonçait à l'occasion du lancement du Plan de Prévention du Bruit de l'environnement 2015-2020, qu' « *au-delà des questions de confort et de qualité de vie, l'environnement sonore constitue un enjeu de santé publique* »,

Considérant que les conducteurs de ces véhicules commettent régulièrement des infractions au code de la route, dans des zones très fréquentées, entraînant ainsi un fort risque pour la sécurité des Parisiens et des touristes,

Considérant la création par la préfecture de Police d'une « Unité de Sécurisation Tour Eiffel Trocadéro », dont la mission est d'enrayer les activités liées à la forte présence touristique, telles que le vol à la tire, l'escroquerie à la charité publique, ou les infractions liées à la circulation des tricycles motorisés et des vélotaxis,

Considérant que le périmètre de cette unité de sécurisation touristique est trop limité pour lutter efficacement contre les infractions sur l'ensemble du site du Champ de Mars.

Sur proposition de Madame Rachida DATI et des élus de la majorité,

Le conseil du 7^e arrondissement émet le vœu que la Préfecture de Police :

- **Élargisse le périmètre d'intervention de l'Unité de Sécurisation Tour Eiffel Trocadéro à l'ensemble du Champ de Mars ;**
- **Assure rigoureusement le respect des réglementations applicables aux tricycles motorisés et aux tricycles à assistance électrique, à moteur thermique ou à propulsion humaine concernant l'occupation de l'espace public et le transport de personnes.**